

expliquer la procédure que j'ai mise au point avec la Commission d'assurance-chômage. Comme je l'ai dit en plusieurs occasions, personne à cette Commission ne sera congédié sans au moins six mois de préavis, ce qui est le double du préavis normalement donné. Je prévois qu'au maximum moins de 50 personnes travaillant pour l'assurance-chômage sur 800 à l'origine recevront un préavis de six mois dans le courant de février.

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LE PROGRAMME FODER À L'OUEST DE TERRE-NEUVE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, le ministre des Forêts et du Développement rural pourrait-il répondre à ma question du vendredi 17 janvier?

Je pourrais le répéter s'il le désire. J'ai demandé au ministre suppléant, parce que le ministre n'était pas à la Chambre, s'il avait reçu du gouvernement de Terre-Neuve un rapport sur le projet de plan pour le développement de l'Ouest de Terre-Neuve dans le cadre du FODER, programme qui prévoit des débours de 305 millions de dollars.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu ce rapport. Je pense—tout comme le gouvernement provincial sans doute—qu'il ne serait pas sage de fonder les mesures d'aménagement de la province sur la seule étude menée dans cette région. Nous savons tous que les problèmes économiques de l'ensemble de la province sont très difficiles. Mon ministère étudie actuellement, de concert avec les hauts fonctionnaires de Terre-Neuve, quelle action favoriserait le plus les mesures conjointes les plus efficaces pour l'aménagement de la province.

LES SPORTS

LA LIGUE NATIONALE DE HOCKEY—POSSIBILITÉ DU TRANSFERT À BUFFALO DE LA CHARTE D'OAKLAND

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Consommation et des Corporations une question relative à sa réponse à une question qui lui a été posée lundi sur la possibilité du transfert d'Oakland à Buffalo de la charte de la LNH. Je demande si dans sa réponse le ministre voulait sérieusement faire croire aux Canadiens qu'à son avis, un transfert de cette charte à Buffalo violerait peut-être les dispositions de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, alors qu'un transfert à Vancouver ne le ferait pas.

M. l'Orateur: A l'ordre. A mon avis, le député demande au ministre d'interpréter une loi. Je ne crois pas que sa question posée ainsi soit recevable.

M. Simpson: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; le ministre a déjà laissé cette impression en disant qu'au moment où on prendra cette décision—cela indique que l'octroi de la charte à Vancouver l'intéresse—il ne sera pas obligé, espère-t-il, d'intervenir en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

M. l'Orateur: Selon le règlement le ministre n'avait pas le droit d'interpréter le statut, et l'honorable député n'a pas celui de juger de l'interprétation du ministre.

LES AFFAIRES INDIENNES

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE SUR LES AFFAIRES INDIENNES—PRÉSENCE DE REPRÉSENTANTS INDIENS

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien; elle a trait à la déclaration que, je crois, le ministre a faite, il y a quelques jours, et selon laquelle doit se tenir une conférence fédérale-provinciale sur les affaires indiennes. Si cette conférence a lieu, les représentants des Indiens pourront-ils y assister et y prendre une part active, à côté des représentants du gouvernement?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, il n'a pas encore été décidé d'organiser une conférence fédérale-provinciale sur les problèmes des Indiens. Nous en avons parlé avec les ministres provinciaux du Bien-être, lors de la conférence de la semaine dernière. Lorsque nous aurons pris une décision, nous l'annoncerons afin de déterminer le meilleur moyen de connaître les vues des Indiens.

LES FINANCES

ON SUGGÉRERAIT D'ÉCHANGER LES OBLIGATIONS DU QUÉBEC CONTRE CELLES DU CANADA

M. Bernard Dumont (Frontenac): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Finances.

Étant donné que des vendeurs d'obligations du Canada qui se promènent actuellement dans la belle province disent que Québec va faire faillite et demandent aux gens d'échanger leurs obligations du Québec et d'acheter